

# DÉLIBÉRATION du Conseil

## Ville de Saint-Jean-de-Monts

Saint-Jean-de-Monts

Le dix novembre deux mille vingt-deux à vingt heures trente, le Conseil municipal légalement convoqué le quatre novembre deux mille vingt-deux, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Véronique LAUNAY, Maire.

**Etaient présents :**

Mme LAUNAY Véronique, M. Miguel CHARRIER, Mme BERTRAND Virginie, M. MILCENDEAU Gérard, Mme PONTREAU Nadine, M. ROUSSEAU Alain, Mme BERNABEN Marie, M. LEROY Bruno, M. BARRAS Stéphane, M. CHARTIER Emmanuel, M. PORTOLEAU Pascal, Mme PRUVOT Edwige, Mme MILCENT Anne, M. CAILLAUD Daniel, M. BÉTHUS Jacky, Mme LOZET Christel, Mme PONTOIZEAU Nadia, M. JOLIVET Grégory, Mme LIZÉ-MICHAUD Murielle, M. MATHIAS Yves, M. ÉVEILLÉ Pierre-Jean, Mme RIVIÈRE Amélie, M. LEPLU Christian, Mme CUCINIELLO Gaëlle et M. HOREAU Vincent.

**Absent(e)s :**

Mme ROBERT-DUTOUR Diane et M. CRETON Jean-Claude

**Absent(e)s ayant donné procuration :**

- Mme VRIGNAUD Céline donne pouvoir à M. CHARRIER Miguel
- Mme BURGAUD Laure donne pouvoir à Mme BERTRAND Virginie

**A été désignée secrétaire :**

Mme Virginie BERTRAND

**DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES****DÉLIBÉRATION N°2022\_075 DU 10/11/2022**

**OBJET : Délégation d'un élu correspondant incendie et secours de la Commune de Saint-Jean-de-Monts**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la sécurité intérieure et notamment son article D731-14 ;

**VU** la loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeur-pompiers professionnels ;

**VU** le décret n° 2022-1091 du 29 juillet 2022 ;

**Rapporteur : M. Miguel CHARRIER, Adjoint au maire**

**EXPOSÉ**

Considérant qu'aucune délégation confiée aux adjoints et conseillers délégués n'intègre la sécurité civile ;

Il convient donc de désigner un correspondant incendie et secours parmi les adjoints et conseillers municipaux

## DÉCISION

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, avec 21 voix pour et 6 abstentions :

### DÉCIDE :

- de désigner Monsieur Miguel CHARRIER, Premier Adjoint, correspondant incendie et secours de la Commune de Saint-Jean-de-Monts

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an susdits, et ont, après lecture, signé tous les membres présents.

A Saint-Jean-de-Monts, le seize novembre deux mille vingt-deux.

**La secrétaire de séance**



**Virginie BERTRAND**

**Le Maire**



**Véronique LAUNAY**

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE PAR LE MAIRE  
COMPTE TENU DE SON DÉPÔT EN  
SOUS-PRÉFECTURE,

LE

ET DE LA PUBLICATION,

LE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nantes - 6, allée de l'Île Gloriette - 44041 Nantes cedex – dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception à l'autorité de contrôle conformément aux articles R 46 à R 65, R 102 et R 104 du Code des tribunaux administratifs et cours administratives d'appel.